

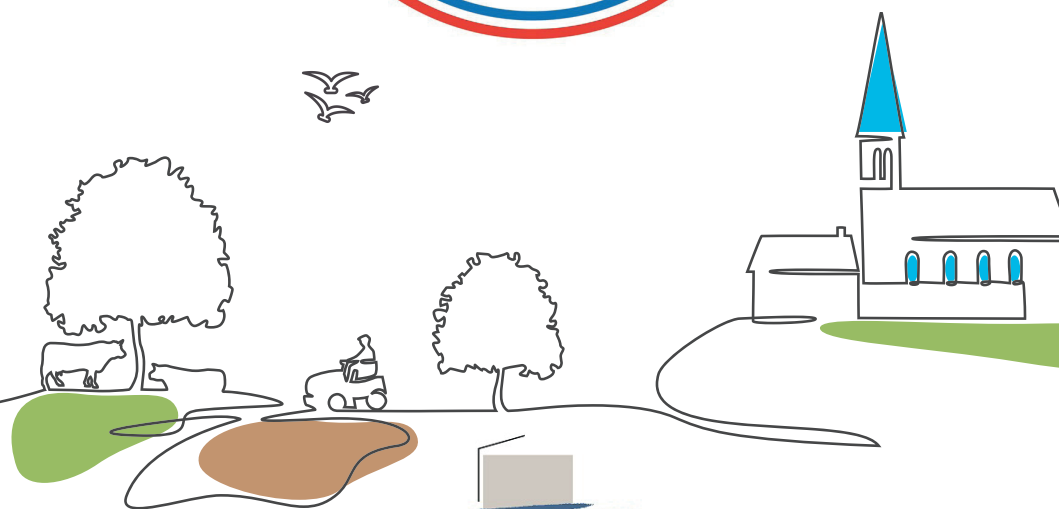
Bienvenue à

# L'ÉCOLE DES MAIRES

d'Indre-et-Loire

Édition 2024

DOSSIER  
D'INSCRIPTION



02 47 33 37 00

MAISON DES MAIRES  
D'INDRE-ET-LOIRE

amil@wanadoo.fr



# ÉDITO

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je suis très heureux, à travers ce document, de vous présenter l'École des Maires d'Indre-et-Loire qui verra le jour avec une première promotion au printemps de cette année.

Comme vous pourrez le constater, nous avons souhaité vous proposer un parcours de formation diversifié avec des intervenants de très haute qualité, forts d'une expérience avérée dans la gestion du quotidien des Maires. L'objectif de cette École des Maires est de renforcer votre expertise dans la conduite de votre mandat.

Vous trouverez, dans ce document, l'ensemble des informations concernant les modules et les modalités d'inscription pour

cette grande première.

L'équipe de l'AMIL est bien entendu à votre écoute pour répondre à l'ensemble de vos interrogations.



Plus que jamais, l'Association des Maires d'Indre-et-Loire est à vos côtés pour exercer votre mandat dans les meilleures conditions.

*Avec toute ma Amitié,*

*Cédric de Oliveira*

**Cédric de Oliveira**

Président de l'Association  
des Maires d'Indre-et-Loire

Maire de Fondettes

## 1<sup>ère</sup> École des Maires de France

L'École des Maires d'Indre-et-Loire aura lieu du **13 avril au 14 juin 2024** à Tours. Elle pourra accueillir **15 Maires**, sous réserve d'inscription. Le parcours de formation sera composé de 9 modules, dans lesquelles des **spécialistes de très grande qualité** interviendront pour aborder des thèmes riches et variés. À l'issue du parcours, vous repartirez avec une **expertise approfondie**, essentielle à l'exercice de votre mandat.

### Comment s'inscrire ?

- Sans plus attendre, complétez le bulletin d'inscription ci-contre, détachez-le puis envoyez-le à l'AMIL par courrier affranchi
- Complétez et scannez le bulletin ci-joint et envoyez-le à l'AMIL par mail ([amil.nd@orange.fr](mailto:amil.nd@orange.fr))
- Écrivez un mail à l'AMIL avec l'ensemble des informations demandées dans le bulletin d'inscription.

Si vous êtes Maire en exercice, vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence, de crédits d'heures ou d'un congé formation. Pour plus d'informations, contactez l'AMIL au 02.47.33.37.00.

congé formation  
**18**  
jours

crédits d'heures  
Jusqu'à  
**140h**  
/ trimestre

autorisation d'absence  
**72h**  
/ an



Du 13 avril au 14 juin 2024

# Découvrez le parcours de formation de l'École des Maires avec 9 modules !



MODULE 1

Samedi 13 avril

## CADRE JURIDIQUE & INSTITUTIONNEL DES COMMUNES & INTERCOMMUNALITÉS

9h30-12h30

### Intervenants

Président de l'AMIL  
Préfet d'Indre-et-Loire

### Formatrice

Florence LAGNEAU-BILLET, formatrice spécialiste en droit public



- Évolution de la décentralisation
- Les organes (délibérant, exécutif)
- Les acteurs (élus, fonctionnaires, citoyens)
- Présentation des compétences du Conseil départemental
- Relations entre l'État et les Communes et contrôle de légalité
- Place de l'élu municipal dans le paysage institutionnel

## QUELS SONT MES DROITS & MES DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE MON MANDAT DE MAIRE ?

14h-17h

### Formatrice

Florence LAGNEAU-BILLET, formatrice spécialiste en droit public



- Rôles et missions des élus du conseil municipal
- Indemnités de fonction et remboursement de frais
- Conciliation mandat/exercice d'une activité professionnelle
- Formation des élus locaux
- Régime de retraite

MODULE 2

MODULE 3

Vendredi 19 avril

## PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE SA COMMUNE & APPRÉHENDER LES GRANDES ÉVOLUTIONS DU DROIT DE L'URBANISME

9h30-12h30

### Intervenants

UDAP - ADAC/CAUE 37



- Le rôle de l'UDAP et les dispositifs de protection du patrimoine
- La conduite des projets de préservation du patrimoine, le rôle de l'ADAC
- Les dernières évolutions en matière d'urbanisme

## LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ & TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS SA COMMUNE

14h-17h

### Intervenants

LPO - SHOT - Polytech Tours  
ADAC/CAUE 37



- La préservation de la faune et de la flore, le rôle de la LPO et de la SHOT
- Faire face au changement climatique, illustration avec un projet de désimperméabilisation
- Développer les ENR, illustration avec un projet photovoltaïque et un projet de rénovation thermique

MODULE 4

P  
R  
O  
G  
R  
A  
M  
M  
E

Suite du programme au verso...



Vendredi 17 mai

## OPTIMISER SES FINANCES LOCALES & LES DEMANDES DE SUBVENTION

9h30 - 12h30

**Formateur & Intervenant**

Jean-Louis DURET, spécialiste en finances locales  
ADAC/CAUE 37



- Les bases des finances locales
- La construction budgétaire et marges de manœuvre financière
- Lecture d'un compte et son interprétation
- L'accompagnement de l'ADAC sur le financement de vos projets.

MODULE 5

Samedi 7<sup>er</sup> juin

## POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE & SAVOIR PRENDRE EN CHARGE LES VICTIMES

9h30-12h30

**Formateur & Intervenant**

Christophe FORCINAL, avocat en droit public  
France Victime 37



## APPRENDRE À GÉRER LES AGRESSIONS & INCIVILITÉS SUR LE TERRITOIRE DE SA COMMUNE

14h-17h30

**Intervenants**

Procureur de la République de Tours  
Groupement de Gendarmerie d'Indre-et-Loire



- Présentation du pouvoir de police du Maire et de toutes ses composantes
- Troubles du voisinage
- Comment les Maires peuvent-ils agir pour protéger les victimes ?
- Présentation des actions et engagements du parquet vis-à-vis des agressions dont les élus sont victimes
- Apprendre aux élus à gérer les incivilités du quotidien
- Donner des techniques afin de désamorcer certains conflits pouvant déboucher sur des violences verbales comme physiques, faciliter la communication et rétablir la relation avec un usager.

MODULE 6

MODULE 7

Samedi 8 juin

## EXERCER SON MANDAT DE MAIRE AVEC ÉTHIQUE : ÉVALUER LES RISQUES EN TERMES DE RESPONSABILITÉ CIVILE & PÉNALE

9h30 - 12h30

**Intervenant**

Luc BRUNET - SMACL



- Dans quelles conditions un élu peut-il engager son patrimoine personnel dans l'exercice de son mandat ?
- Quelles sont les situations où il peut engager sa responsabilité pénale ?
- Comment se prémunir et se protéger ?

MODULE 8

Vendredi 14 juin

14h-17h

**Intervenant**

Centre de Gestion d'Indre-et-Loire



## LE MAIRE EMPLOYEUR

- Présentation du cadre général de la Fonction Publique Territoriale
- Le pilotage de la politique RH de la Commune
- Comment recruter, gratifier, sanctionner, remplacer le personnel communal et intercommunal ?

MODULE 9

P  
R  
O  
G  
R  
A  
M  
M  
E